Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1942)

Artikel: Les arts à Genève
Autor: Deonna, W.
Kapitel: Artistes et artisans genevois à l'étranger
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727623

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARTISTES ET ARTISANS GENEVOIS A L'ÉTRANGER

Ce serait un chapitre intéressant à étudier, a-t-on dit, que « cette sorte de long écoulement, si on ne veut pas dire d'exode, de nos forces vives vers toutes les parties de l'Europe et vers des pays plus éloignés encore » ! [1]. En effet, des artistes et des artisans quittent sans cesse Genève pour se fixer à l'étranger, d'une façon temporaire ou définitive, poussés par des motifs divers.

Ceux qui ne rencontrent pas à Genève les encouragements nécessaires vont en France, en Allemagne, en Angleterre [2], où ils trouvent la consécration de leur talent méconnu dans leur ville natale. Turquet de Mayerne, qui peint sur émail, mais surtout perfectionne les procédés de cette technique, meurt à Chelsea en 1655; Jean Petitot passe la plus grande partie de sa vie en France et en Angleterre; J.-A. Arlaud habite quarante ans Paris et devient le miniaturiste du Régent; P. Prieur travaille en Russie; la carrière de Liotard est moins genevoise qu'étrangère, comme le sont plus tard celles d'Agasse, de Chalon, pour la sculpture celles de Pradier, de Chaponnière, pour la gravure, celle d'Antoine Bovy, qui s'établit à Paris en 1830 et se fait naturaliser français.

Indifférent aux Beaux-Arts, l'Etat se préoccupe cependant des arts mineurs, qui sont pour lui, au contraire des premiers, une source de profit, et dont les produits sont exportés [3] au dehors. Il craint qu'à laisser leurs artisans quitter Genève, ils ne fassent bénéficier l'étranger de leurs techniques et ne suscitent ainsi une concur-

[1] L. Dufour, *MDG*, XX, 1879-1888, 258, II. Genevois à l'étranger (au XVIIIe s.); G. Fatio, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, 129, Genevois établis en Hollande.

[2] Rigaud, 87, 98: « Mais une fois qu'ils s'étaient voués à l'art proprement dit, ne trouvant plus à Genève ni encouragements, ni moyens de se perfectionner, ils s'expatriaient successivement. Ce fut en France, en Allemagne et en Angleterre que leur talent grandit, et qu'ils purent placer leurs ouvrages. »

[3] Baud-Bovy, *Les maîtres de la gravure suisse*, 135: « Funeste à la peinture, à la sculpture, ce siècle pourtant entretient, et je dirai plus, favorise les arts mineurs. »

rence désastreuse pour la ville. En 1686, le Grand-Electeur Frédéric-Guillaume Ier cherche à enrôler des gens de métier pour le Brandebourg, mais rares sont ceux qui répondent à ses sollicitations; la même année, il demande au Conseil d'autoriser les frères Huaud, peintres sur émail, à venir se fixer dans ses Etats, ce que le Conseil accorde, malgré son déplaisir; les deux artistes restent à Berlin jusqu'en 1700 [1]. Surtout, on interdit aux horlogers de quitter la ville [2], car, dit Crommelin, chargé d'affaires de la République genevoise à Paris: « sur le pied où est dans Genève l'horlogerie, tout plan qui va à porter cette fabrique en pays étranger est une espèce de crime contre notre nation » [3].

Cependant bien des artisans vont chercher fortune ailleurs. Jacob-Antoine Dassier, grand voyageur, se rend à la cour de Sardaigne, à Rome, à Londres, où il obtient le poste de troisième graveur de la Monnaie, en Russie, et il meurt à Copenhague en 1759 [4]. Louis-David Duval est établi en 1745 à Saint-Pétersbourg, où il est joaillier de la cour; il y meurt en 1788, et son fils Jacob-David lui succède [5]. Jean Fazy, né en 1734, et Marc-Conrad Fazy, né en 1740, fondent à Moscou une fabrique d'horlogerie et de bijouterie, commanditée par Catherine II; un des fils de Marc-Conrad, Théodore-Michel, né en 1773, est joaillier des tsars [6]. Jérémie Pauzié (1716-1779) a les mêmes prérogatives et exécute le diadème de couronnement de Catherine II [7].

Dès la fin du XVIe siècle, des horlogers genevois vont exercer leur métier en France, par exemple à Poitiers, tel Pierre Lodreau en 1599 [8]. On les trouve bien plus loin à la même époque déjà. Il y en a depuis 1592 à Constantinople, à Smyrne, et ces colonies d'horlogers et de joailliers de Turquie sont prospères encore au XVIIIe siècle [9]. Ils vont en Italie, tel ce Nicola Giaele, «orologiario ginevrino» qui, en 1670, a un différend à Rome avec un confrère italien [10].

A partir du XVIIe siècle et surtout au XVIIIe, beaucoup d'horlogers, mécontents de leur situation politique, abandonnent leur ville et émigrent un peu partout. M. Babel a écrit l'histoire de ces colonies [11].

[1] *SKL*, s. v. Huaud; Babel, 221.
[2] Babel, 223 sq., ex.; 554, arrêté de 1759.
[3] *Ibid.*, 222.
[4] Demole, *Visite au Cabinet de numismatique*, 87-88.
[5] *DHBS*, s. v.; *G*, X, 1932, 187. — En 1597, un orfèvre, Jean Constantin, veut s'établir à Zurich, mais les autorités de cette ville le lui refusent, à la sollicitation d'un orfèvre zurichois, qui craint la concurrence, *SKL*, s. v.
[6] Babel, 222, note 1.
[7] *DHBS*, s. v.; *SKL*, s. v. et suppl., 345; au Musée, son portrait au pastel.
[8] H. Clouzot, *Bull. hist. protest. français*, LV, 1906, 483.
[9] Babel, 70, 519 sq.; id., L'horlogerie genevoise à Constantinople et dans le Levant du XVIe au XVIIIe siècle, *Etrennes genevoises*, 1927, 61; Heyer et Archinard, Genève et Constantinople (1592-1732), *Bull. Soc. Hist. protest. français*, 10me année, 233.
[10] Bertolloti, *Artisti svizzeri in Roma nei secoli XV, XVI, XVII*, Bellinzone, 1886, 54.
[11] Babel, 219, Troubles politiques et exodes d'artisans. Les colonies d'horlogers genevois

Bien d'autres corps de métiers genevois sont représentés à l'étranger; en 1686, un ébéniste, « Domenico Jef, ginevrino », tient boutique à Rome [1].

* * *

L'austérité de la Réforme, la sévérité des ordonnances somptuaires, n'offrent aux industries de luxe que d'insuffisants débouchés locaux; elles travaillent surtout pour l'exportation. Dès le XVIe siècle, l'orfèvrerie, la bijouterie, — comme elles l'avaient fait avant la Réforme en fournissant la Savoie et la France — l'horlogerie, envoient au près et au loin leurs produits [2], qui sont appréciés pour leur perfection technique et leur élégance, et qui seront jusqu'à nos jours célèbres dans le monde entier.

Mais n'est-il pas étrange que la Genève réformée vende aux autres ce qu'elle interdit aux siens, favorise au dehors le luxe qu'elle blâme chez elle ? « Il y avait, dans la vie économique de l'ancienne Genève une singulière contradiction. C'étaient des industries de luxe qui assuraient la prospérité de la ville des lois somptuaires. Les Genevois fabriquaient des bibelots précieux dont il leur était interdit de faire usage pour eux-mêmes. Ils vivaient du fruit défendu, a dit plaisamment Eugène Rambert. Et ce fut par cette porte dérobée que le culte de l'art s'introduisit dans la cité jalousement gardée [3]. »

à l'étranger; *NA*, 1915, 124, note 1 (Constance); 125-126 (Ferney; 127, fig., montres de Ferney et de Carouge).

[1] Bertolloti, *Artisti svizzeri in Roma nei secoli XV, XVI, XVII*, Bellinzone, 1886, 56.

[2] Babel, 516, Les débouchés de la fabrique, 68-70; id., *Etrennes genevoises*, 1927, 62 (XVIIIe s.); exportation d'horlogerie en Turquie, cf. p. 314; en Perse, dès le XVIIe siècle, *Etrennes genevoises*, 1927, 73. — Les premières montres suisses qui pénètrent en Chine partent de Genève, dès la fin du XVIIIe siècle: Chapuis, *La montre chinoise*, 1920, 51, 60, 65 (un des négociants genevois qui travaillent pour la Chine, Charles de Constant de Rebecque, dit « le Chinois », né en 1762, *ibid.*, 51, Un commerçant suisse en Chine à la fin du XVIIIe siècle, Charles de Constant). — On en exporte aussi en Inde, surtout au XIXe siècle. Chapuis, Montres et bijoux suisses pour l'Inde, *Journal suisse d'horlogerie*, 1920; id., même titre, in *L'horlogerie et la bijouterie suisses*, à l'occasion de la Foire-Exposition de Genève, 1920, 7.

[3] Seippel, Beaux-Arts, *Genève suisse. Le Livre du Centenaire, 1814-1914*, 251.

Fig. 210. — Th. de Bèze, terre cuite, Bibliothèque publique et universitaire.

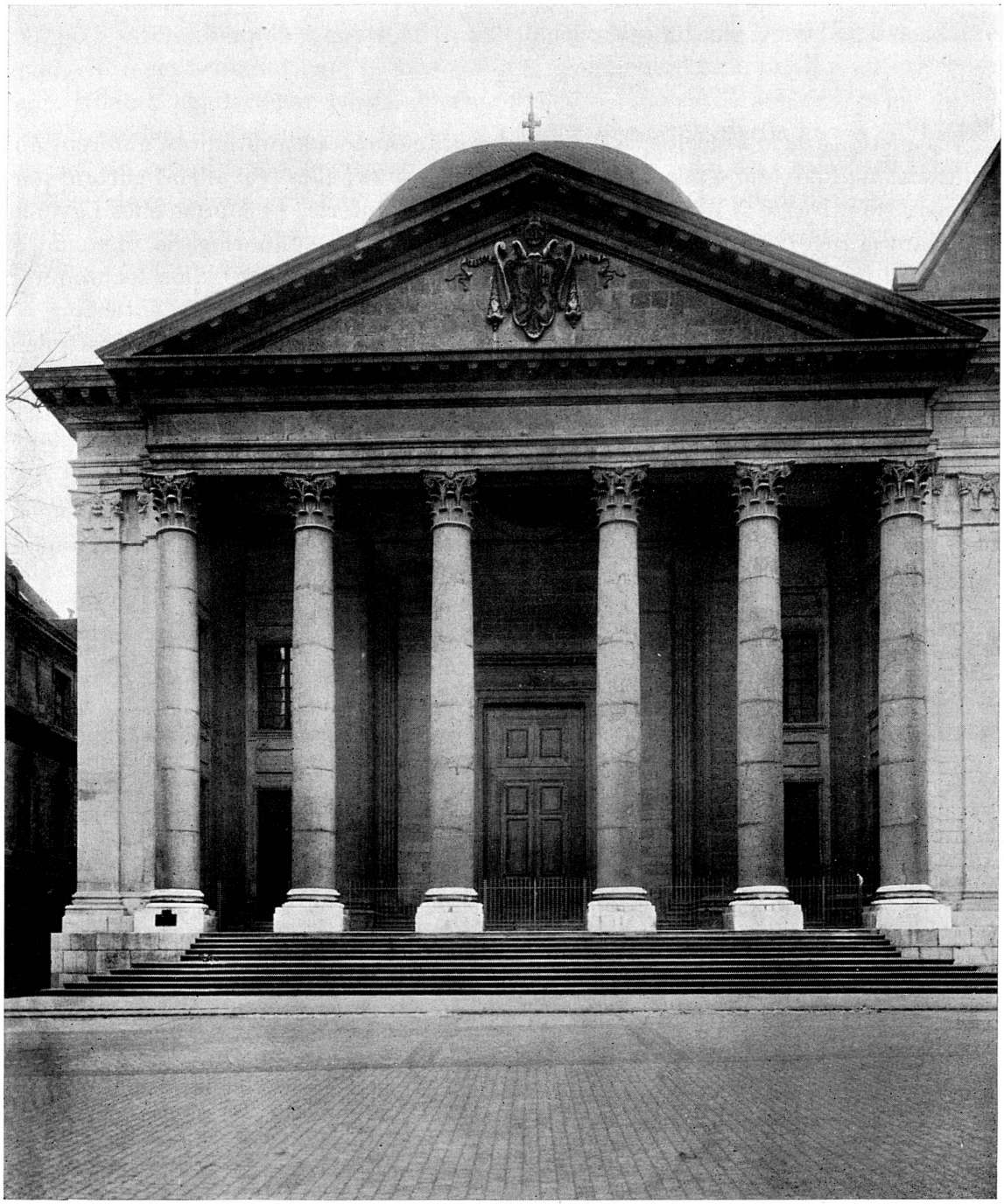

Fig. 211. — Portique de Saint-Pierre, 1752-1756.